



Conseil économique et social

Distr. générale
29 juin 2007
Français
Original : espagnol

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 9 e) de l'ordre du jour provisoire*

Normalisation nationale : principes de toponymie

à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs

Principes généraux de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres publications du Chili

Document présenté par le Chili**

Résumé***

En application des résolutions sur les principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres publications, établies lors des quatrième (1982), cinquième (1987) et sixième (1992) Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, la Direction nationale des frontières et limites de l'État, du Ministère des relations extérieures du Chili, présente à la neuvième Conférence un document relatif aux principes généraux de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres publications connexes utilisées sur le territoire national, qui pourra être complété par la suite par d'autres informations.

Le document susmentionné contient les principaux aspects dont doivent tenir compte les correcteurs de cartes et publications connexes utilisant la toponymie générale du Chili. On y indique les publications consacrées à la procédure à suivre ainsi que d'autres considérations orthographiques et grammaticales pour le bon usage des toponymes nationaux.

On trouvera également, en annexe, une procédure établie à l'intention des correcteurs nationaux ou étrangers souhaitant publier ou retoucher des cartes et autres documents connexes, relatifs aux frontières et aux limites internationales du Chili.

* E/CONF.98/1.

** Établi par la Direction nationale des frontières et limites de l'État, Ministère des relations extérieures (Chili).

*** Le texte intégral du document est publié en espagnol seulement sous la cote E/CONF.98/61/Add.1.

